

<http://www.snetap-fsu.fr/Lettre-au-Directeur-de-la-DRAAF.html>



LRMP : Lettre au Directeur de la DRAAF Languedoc-Roussillon-Midi Pyrénées

- En Région -
Date de mise en ligne : jeudi 4 février 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Intersyndicale de l'enseignement technique agricole public de Midi-Pyrénées
Snetap-[FSU](#) - Syac-[CGT](#) - Snerma-[FO](#)

Objet : Organisation et dotation du [SRFD](#)

Date : 2 février 2016

A Monsieur le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région
Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées
Cité administrative Bâtiment E
Boulevard Armand-Duportal 31074 Toulouse Cedex

Monsieur le Directeur régional,

Nous tenons d'abord à rappeler notre opposition à la « re organisation des services de l'Etat », que nous serions plutôt tentés d'appeler « de sorganisation », propre à dégrader fortement et durablement le Service Public.

Nous constatons et déplorons un processus à marche forcée, destructeur des collectifs, des agents et du service public.

Nous regrettons que vous n'ayez pas saisi le [CHSCT](#)-REA de Midi-Pyrénées sur l'impact de la re organisation du service à Toulouse.

Qui peut croire que le service public ne perdra rien au change ? L'Éducation nationale a fait le choix de maintenir deux recteurs et rectorats, comme les académies de Toulouse et Montpellier.

D'autres choix étaient possibles pour l'organisation des services chargés de la formation. Une seule autorité académique et un-e seul-e chef-fe de service pour une région aussi étendue que l'Irlande, comprenant 13 départements, c'est clairement un très mauvais signal envoyé aux agents, du [SRFD](#) comme des [EPLEFPA](#), ainsi qu'aux usagers.

Nous souhaitons le maintien de tous les postes du SRFD, qui peinent au quotidien pour exercer toutes ses missions, faute d'une dotation en personnel suffisante, en particulier celui de l'ex-poste de Chef-fe de SRFD de Midi-Pyrénées, avec des compétences et fonctions clarifiées et transparentes. Ce dernier doit rapidement passer au mouvement si besoin.

üüü

Par exemple :

" Que devient le poste de charge de mission d'inspection de la formation par apprentissage de Midi-Pyre ne es ?

" Que devient le poste qui avait e te cre e pour venir en appui au DR-TIC sur le nume rique e ducatif en Midi-Pyre ne es ?

" Les deux postes de DR-TIC sont-ils maintenus ?

" Que deviennent les services des examens des deux ex-SRFD ?

Aussi, nous demandons :

" un bilan chiffre des postes en SRFD, avant et apre s la fusion ;

" un engagement ferme sur le maintien des deux sites dote s a la hauteur des besoins, sans perte de postes ;

" la pre sentation rapide d'un organigramme du SRFD comprenant les deux sites et de finissant pre cise ment les fonctions de chacun-e.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur re gional, l'assurance de nos salutations distingue es et de notre attachement au service public.

Pour le Snetap-[FSU](#), Olivier GAUTIE

Pour le Syac-[CGT](#), Ludovic ARBERET

Pour le Snerma-[FO](#), Emmanuel CHARASSE

üüüüüüüüüü

[Courrier](#)